



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

HORTICULTURE

RAVAGEURS

Aleurodes

Des aleurodes sont observées sur la moitié des entreprises observatrices, **sous toutes les formes (oeufs, larves et adultes)**. La pression est très faible et localisée sur primevères et fuchsias.

Pucerons

Des pucerons sont également observés sur la moitié des entreprises observatrices uniquement **sous forme adulte, sur pieds mères l'abutylon, sur primevères, sur géranium**. Les attaques sont très localisées et de faible intensité.

Repérer la présence des pucerons n'est pas forcément aisé, leur couleur étant celle du feuillage. Néanmoins, 2 observations peuvent vous aider :

- La présence d'exuvies : peaux banches des mues des pucerons.
 - La présence de fourmis : elles se nourrissent du miellat des pucerons.
- Aucun dégât n'est observé.

Thrips

Des thrips sous forme de larves et d'adultes sont observés en faible quantité sur les pieds mère de géraniums.

Limaces

Une entreprise nous a signalé la présence de limaces sur paquerette en faible quantité. Leur présence est souvent repérée grâce aux traces de mucus laissées sur les feuilles ainsi qu'aux traces de nutrition qui transforment la feuille en dentelle.

MALADIES**Botrytis**

Il est observé sur toutes les entreprises de manière plus ou moins fortes. Les cultures concernées sont : géraniums, pensées, bégonias, jeunes plants de pétunias, primevères sur les fleurs âgées.

Symptômes : pourriture grise dans le cœur des plantes et picote sur les fleurs

Afin d'éviter la propagation de cette maladie, le plus important est d'optimiser les conditions climatiques et surtout l'humidité. Il est important de tout mettre en œuvre pour assécher au maximum les plantes :

- Éviter les arrosages par le dessus.
- Si possible, arroser le matin par journée bien ensoleillée afin de permettre le ressuyage et avoir un feuillage sec pendant la nuit
- Distancez vos plantes et aérez dès que possible vos serres.

Maladie des taches noires :

Une entreprise a observé du mycocentrospora sur pensées de manière localisée. Nous vous rappelons que les symptômes des maladies des taches noires sont :

- Ramularia : taches grises brônâtres bordées d'un liseré brun foncé. Présence de ponctuation blanche au centre des taches,
- Mycocentrospora : taches ovales, irrégulières, violacées. En progressant, les taches brunissent et se rejoignent.

Oïdium

De l'oïdium a été observé sur une entreprise sous forme de foyers sur une culture de vivaces. L'oïdium se caractérise par des taches blanches.

Mildiou

Du mildiou a été observé sur 2 entreprises sous forme de foyers sur une culture de pensées. Les symptômes se caractérisent par des feuilles présentant des taches jaunes à la face supérieure et un feutrage gris-mauve à la face inférieure.

Observations : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France, les horticulteurs du réseau épidémiologique de surveillance d'Ile de France.

Rédaction : chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France : Aurélie LAFON pour l'horticulture et Isabelle VANDERNOOT pour la pépinière.

Comité de relecture: DRIAAF – SRAL, FREDON Ile de France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante j.du-cray@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Ile de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.